

Les 10 commandements du plaisancier

La plaisance est une activité de détente mais il ne faut pas pour autant la prendre à la légère. Retrouvez ici une liste de conseils primordiaux à appliquer avant de prendre la mer et pendant la navigation.



Avant de prendre la mer

1. Vérifiez l'état du navire après hivernage et en particulier lorsqu'il s'agit d'une location pour éviter les mauvaises surprises.
2. Contrôlez les équipements de sécurité dont la place et le fonctionnement doivent être connus de tous afin d'être rapidement et efficacement utilisés.
3. Possédez des moyens radio VHF fiables et contrôlez-les. Grâce à eux, vous pouvez contacter les capitaineries, alerter les CROSS, communiquer avec les secours et être localisé par les sauveteurs. Si vous ne possédez pas de VHF, faites le **196 sur votre téléphone portable** pour alerter les secours.
4. Ayez toujours à bord de votre bateau pour votre survie : **boisson, nourriture, pharmacie et vêtements de protection.**
5. Prenez la **météo** avant d'appareiller : Météo marine, France Inter, Météo France ou messages du CROSS indispensables pour prévenir les variations météorologiques rapides.
6. Renseignez-vous sur les **conditions locales**. Contactez la **capitainerie**.

Pendant la navigation

7. Le **port du gilet de sauvetage** doit être systématique.
8. Vous naviguez en famille : **lors des manœuvres délicates, cantonnez les enfants à l'intérieur du bateau.**
9. Mieux vaut être plusieurs personnes expérimentées à bord d'un bateau. Montrez à chaque membre de l'équipage, s'ils ne sont pas compétents, comment mettre en panne, mouiller une ancre, utiliser la radio de bord et lancer un message de détresse.
10. **Restez à bord** : ne quittez jamais votre bateau tant qu'il flotte ou votre planche à voile. En cas de problème, ils se repèrent plus facilement qu'un homme à la mer.

Alerter les secours en cas de danger pour la navigation

En suivant ces recommandations, vous faciliterez la mission des secours et votre sauvetage en sera plus rapide.

Dans quels cas ?

- Objets à la dérive : tronc d'arbre, container, coque, ...
- Phénomènes météorologiques spontanés : trombe d'eau, ...

Ces messages permettent de sensibiliser l'environnement proche du danger mais aussi de prévenir la terre. Le CROSS (Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage) diffusera le plus largement ces informations.

Comment alerter ?

Par VHF, canal 16 ou par téléphone portable en composant le **196**.

Bien formuler le message de sécurité par VHF en prononçant le message suivant :

- **sécurité - sécurité - sécurité**, ici le bateau (type et nom du bateau répéter trois fois de suite) ;
- **qui signale** (nature du danger à la navigation) ;
- **à la position** (position GPS ou azimuth/distance d'un point remarquable) ;
- **ici le bateau** (type et nom du bateau) - terminé.

La chute à la mer

La chute d'une personne en mer est la première cause de décès et de disparition en mer. **Prenez la mer, pas les risques !**

Elle peut survenir n'importe quand. Cependant, vous minimiserez les risques que cela arrive ou du moins, les risques qui en découlent si vous **respectez les règles de sécurité** :

- porter systématiquement un **gilet de sauvetage** avant de monter sur le pont ;
- porter des chaussures à **semelles antidérapantes** ;
- se déplacer jambes souples et corps penché vers le centre du bateau ;
- anticiper les mouvements du bateau en regardant la mer autour de soi ;
- **ne pas courir** sur le pont ;
- se tenir en permanence à quelque chose de solide : **« une main pour soi, une pour le bateau »** ;
- ne pas uriner à l'extérieur sans être amarré ;

Donner aux secours les informations suivantes :

1. la position de l'embarcation ;
2. la nature du sinistre ;
3. le nombre de personnes à bord ;
4. le type de l'embarcation ;
5. le nom de l'embarcation.

- **vérifier régulièrement** l'état des lignes de vie, des points de fixation et du harnais ;
- **capeler**, harnais et gilet de sauvetage lorsque le temps forçit et systématiquement la nuit ;
- équiper le tour du bateau de **filets de protection** si des enfants sont à bord ;
- seul à la barre ou sous pilote automatique, laisser un **traînard de sécurité d'environ 60 m** flottant à l'arrière du bateau et un flotteur très visible au bout ;
- **ne jamais plonger en mer** sans laisser une personne compétente à bord et sans la présence d'une échelle pour remonter.

À partir d'éléments fournis par la SNSM

